



Paris le 24 février 2020

# DOCUMENTS COMPTABLES ANNEE 2019

<b>Page 1</b>	<b>SOMMAIRE</b>
<b>Page 2</b>	<b>ACTIF AU BILAN</b>
<b>Page 3</b>	<b>PASSIF AU BILAN</b>
<b>Page 4</b>	<b>COMPTE DE RESULTAT</b>
<b>Page 5</b>	<b>COMPTE DE RESULTAT (suite)</b>
<b>Page 6 à 16</b>	<b>ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</b>
<b>Page 17</b>	<b>TABLEAU DE FINANCEMENT</b>
<b>Page 18</b>	<b>BUDGET 2020</b>
<b>Page 19</b>	<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>

## ACTIF DU BILAN

			2019	2018
<b><u>ACTIF IMMOBILISE</u></b>			<b><u>4 573 743</u></b>	<b><u>4 340 156</u></b>
<b>IMMO. INCORPORELLES</b>	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur nette	
Logiciels	330 253	272 293	57 960	100 195
Avances & acomptes versés sur immo	50 741	0	50 741	10 152
	380 994	272 293	108 700	110 347
<b>IMMO. CORPORELLES</b>	Valeur d'actif	Amortissements		
Matériel volant	4 767 502	2 395 127	2 372 375	2 293 914
Équipement matériel volant	611 673	438 205	173 468	161 927
Matériel de transport	363 820	289 526,26	74 293	83 182
Mobilier et matériel de bureau	141 966	111 182	30 784	36 343
Agencements et installations	72 804	51 467	21 337	20 892
Immobilisations corporelles en cours	0		0	1 963
Immobilisations incorporelles en cours	0		0	0
Avances & acomptes versés sur immo	155 890		155 890	32 048
	6 113 655	3 285 507	<b>2 828 148</b>	<b>2 630 268</b>
<b>IMMO. FINANCIERES</b>	Valeur d'actif	Provisions	Valeur nette	
Titres de participation : actions	10 000		10 000	10 000
Créances sociétés en participation	100 000		100 000	100 000
Prêts aux associations	1 489 704		1 489 704	1 458 568
Dépôts et cautionnements	9 428		9 428	9 211
Autres créances	27 762		27 762	21 762
	1 636 895	0	<b>1 636 895</b>	<b>1 599 541</b>
<b><u>ACTIF CIRCULANT</u></b>			<b><u>1 855 990</u></b>	<b><u>2 001 997</u></b>
<b>STOCKS</b>			<b>28 967</b>	<b>25 164</b>
<b>CREANCES</b>	Valeur d'actif	Provisions	Valeur nette	
Avances et acomptes versés sur com.	23 278		23 278	8 447
Associations	345 430	49 490	295 940	251 029
Subventions à recevoir	130 916		130 916	132 158
Débiteurs divers	70 923		70 923	80 268
	570 547	49 490	<b>521 057</b>	<b>471 902</b>
<b>DISPONIBILITES</b>	Valeur d'actif	Provisions	Valeur nette	
Valeurs mobilières de placement	699 097		699 097	1 032 983
Banques	530 590		530 590	419 315
Caisse	1 835		1 835	1 912
	1 231 522	0	<b>1 231 522</b>	<b>1 454 210</b>
Charges constatées d'avance			<b>74 444</b>	<b>50 720</b>
<b><u>TOTAL DE L'ACTIF</u></b>			<b><u>6 429 733</u></b>	<b><u>6 342 153</u></b>

## PASSIF DU BILAN

	2 019	2 018
<b><u>CAPITAUX PERMANENTS</u></b>	<b><u>5 621 606</u></b>	<b><u>5 562 347</u></b>
<b>FONDS PROPRES ASSOCIATIFS</b>	<b>1 416 321</b>	<b>1 294 379</b>
Fonds social	15 245	15 245
Réserve générale	1 401 076	1 279 134
Report à nouveau	0	0
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>64 932</b>	<b>121 942</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>3 398 133</b>	<b>3 398 133</b>
DGAC	2 013 455	2 013 454
Fonds fédéral remorqueurs	1 384 679	1 384 679
<b>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>578 621</b>	<b>594 727</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>107 805</b>	<b>104 709</b>
Provisions pour risques	62 500	62 500
Provisions pour pensions	45 305	42 209
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>55 795</b>	<b>48 456</b>
<b><u>DETTES</u></b>	<b><u>808 127</u></b>	<b><u>779 806</u></b>
Dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Avances & acomptes reçus sur cdes	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	252 060	156 254
Dettes fiscales et sociales	54 517	74 759
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	0	0
Autres dettes	205 128	231 700
Subventions à répartir	0	0
Produits encaissés d'avance	296 423	317 092
<b><u>TOTAL DU PASSIF</u></b>	<b><u>6 429 733</u></b>	<b><u>6 342 153</u></b>

## COMPTE DE RESULTAT

	<b>Prévisionnel</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Réalisé</b>
	<b><u>2019</u></b>	<b><u>2019</u></b>	<b><u>2018</u></b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 730 121</b>	<b>2 820 963</b>	<b>2 516 665</b>
Cotisation des associations	84 000	84 781	84 493
Licences fédérales	654 321	597 231	597 844
Cartes VV		51 213	67 579
Produits divers	706 201	684 912	413 269
Subventions reçues DGAC	717 960	720 000	722 000
Subventions reçues MJS	518 000	527 514	518 320
Subventions autres	3 000	77 227	14 929
Transfert de charges	46 639	75 965	80 616
Reprises sur provisions	0	2 120	17 615
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 642 863</b>	<b>2 733 517</b>	<b>2 475 300</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>889 865</b>	<b>974 206</b>	<b>763 529</b>
Fournitures diverses	33 500	98 156	33 771
Sous-traitance générale	20 000	32 646	22 716
Crédit Bail	1 856	1 856	10 099
Loyer et charges	39 660	39 327	36 853
Location matériel aéronautique et divers	11 500	12 297	12 285
Entretien matériel volant	66 000	56 519	17 764
Entretien matériel de bureau & informatique	27 000	30 665	24 796
Primes d'assurances	3 500	3 986	3 525
Assurances matériels aéronautique	23 625	26 680	10 037
Etudes et recherches	0	0	0
Documentation	0	191	404
Personnel détaché ou prêté	18 000	18 894	4 268
Honoraires & intermédiaires	25 824	18 074	29 491
Opération publicité	6 000	4 904	21 718
Coupes et médailles	2 500	664	3 183
Catalogues et imprimés	63 100	59 172	60 704
Moyens d'action des administrateurs	52 000	50 671	54 139
Moyens d'action des cadres techniques	60 000	57 905	62 954
Moyens d'action divers	77 000	127 671	88 375
Participations aux compétitions internationales	229 100	206 473	136 731
Réception invitations	30 000	30 682	29 234
Frais d'Assemblée générale	35 000	36 865	36 683
Poste-Téléphone-Internet	26 700	26 986	20 731
Suvi médical SHN	8 000	8 063	7 267
Cotisations et dons	13 000	12 361	13 103
Net coupe	5 000	5 000	5 000
Frais divers	12 000	7 498	17 698
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>12 100</b>	<b>17 656</b>	<b>21 523</b>
Taxes sur les salaires	9 000	10 034	12 405
Impôts locaux et divers	3 100	7 622	9 118
<b>SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</b>	<b>415 785</b>	<b>407 287</b>	<b>440 071</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>503 431</b>	<b>537 400</b>	<b>450 242</b>
<b>REPRISES SUR SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>-88 318</b>	<b>-93 619</b>	<b>-83 221</b>
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS DEPRECIATION CREANCES</b>	<b>0</b>	<b>3 096</b>	<b>7 748</b>
Provisions dépréciation des créances	0	0	7 748
Provisions pour risques et charges	0	3 096	0
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>910 000</b>	<b>887 492</b>	<b>875 408</b>
Subventions accordées	910 000	887 492	875 408
<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u></b>	<b><u>87 258</u></b>	<b><u>87 446</u></b>	<b><u>41 365</u></b>

## COMPTE DE RESULTAT (suite)

	<u>Prévisionnel</u> <u>2019</u>	<u>Réalisé</u> <u>2019</u>	<u>Réalisé</u> <u>2018</u>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>5 700</b>	<b>5 563</b>	<b>5 761</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour dépréciation des éléments financiers	0	0	0
Frais financiers	0	0	0
<b><u>RESULTAT FINANCIER</u></b>	<b><u>5 700</u></b>	<b><u>5 563</u></b>	<b><u>5 761</u></b>
<b><u>RESULTAT COURANT</u></b>	<b><u>92 958</u></b>	<b><u>93 009</u></b>	<b><u>47 126</u></b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0</b>	<b>3 181</b>	<b>170 289</b>
Produits exceptionnels		0	0
Produits sur exercices antérieurs		3 181	417
Cession d'éléments d'actif	0	0	154 000
Quote-part subventions matériels cédés		0	15 872
Reprise sur provisions pour risques et charges		0	0
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>23 920</b>	<b>47 016</b>
Charges exceptionnelles	0	14 622	0
Charges sur exercices antérieurs		4 741	4 724
Valeur comptable des actifs cédés	0	4 557	42 292
Dot. Prov. risques & charges except.		0	0
<b><u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>-20 739</u></b>	<b><u>123 273</u></b>
Report ressources non utilisées ex. ant.	0	48 456	0
Engagement à réaliser ressources affect		55 795	48 456
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 735 821</b>	<b>2 878 163</b>	<b>2 692 715</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 642 863</b>	<b>2 813 231</b>	<b>2 570 772</b>
<b><u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u></b>	<b><u>92 958</u></b>	<b><u>64 932</u></b>	<b><u>121 942</u></b>

# ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2019

## **Principes - Règles - Méthodes comptables**

La Fédération Française de Vol en Planeur est une fédération sportive reconnue d'utilité publique ayant pour objet d'assurer la pratique et la promotion du vol à voile et du planeur.

La FFVP se compose principalement d'associations sportives affiliées. Ces ressources résultent principalement de subventions versées par les ministères de tutelle, des cotisations des clubs affiliés, et des sommes versées par les licenciés.

L'exercice est d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1 janvier au 31 décembre 2019, fait apparaître un total de bilan de 6 429 733 € et un bénéfice de 64 932 €.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis et présentés conformément au règlement 99-01 et 99-03 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les méthodes de base retenues pour l'arrêté des comptes sont :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## **Informations relatives au bilan**

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur vénale.

Elles se composent pour l'essentiel de matériels volants mis à disposition d'associations ou de sociétés intervenant dans la mouvance de la FFVP.

Les immobilisations incorporelles et corporelles dont l'utilisation est déterminable sont amorties sur la durée attendue d'utilisation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

La FFVP a procédé à des acquisitions pour un montant total de 575 722 €

Les acquisitions sont représentées principalement par l'acquisition :

- \* D'un LS4, d'un Discus 2b, d'un Discus 2c, d'un ASK21, d'un Duo Discus XL et de 2 simulateurs pour 386 k€
- \* Des frais de logiciel GESASSO pour 26 K€
- \* Du matériel de bureau et informatique pour 13 K€
- \* Du matériel roulant pour 15 K€

# ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

## ANNEE 2019

### Immobilisations financières

Ces immobilisations comprennent en autres :

- les avances effectuées auprès des clubs : 1 489 704 €  
Ces avances sont couvertes par les hypothèques prises sur des planeurs.
- Une prise de participation dans une société "France Gliding Services" détenue à 100% par la FFVP.  
Au 31/12/2019 les capitaux propres s'évaluaient à 10 360 € dont un capital de 10 000 € et un résultat positif de 10 831 €.
- La valorisation des titres effectuée, au regard de la quote-part de situation nette détenue et des perspectives à moyen terme, conduisent à ne pas déprécier les titres de participation.
- Une avance de 100 000 € auprès de la société FGS rémunérée au taux des intérêts déductibles et remboursable en mai 2020

### Stocks

Les stocks sont évalués à dernier prix d'achat connu.

### Créances

- Les créances s'élèvent à 330 807 €
- Les créances dont le recouvrement est incertain sont provisionnées

### Disponibilités

Elles se composent de comptes à vue et de placements sur livrets.

# ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2019

## Subventions d'équipements

Une nouvelle convention a été signée avec le CNDS pour l'acquisition de planeurs pour un montant de 1375 000€ subventionné à hauteur de 275 000€ ( Fin De la convention en 2020 ).

Aucune nouvelle subvention d'équipement n'a été reçue cette année.

## Autres fonds associatifs

### - **Le fonds de financement DGAC**

Ces sommes, versées par la Direction Générale de l'Aviation Civile, sont affectées au financement de matériels pour les clubs.

Une nouvelle convention en date du 28 octobre 2016 a été signée pour courir jusqu'au 31 décembre 2020, ces fonds sont dévolus à la FFVP pour le développement du mouvement vol à voile.

### - **Le fonds fédéral des remorqueurs :**

Le fonds a été alimenté par les cotisations versées par les clubs les années précédentes.

## Informations relatives au compte de résultat

### **Subventions d'exploitation**

Les subventions d'exploitation qui s'élèvent à 1 324 741 € contre 1 255 249 € l'année précédente comprennent principalement une subvention versée par le Ministère des sports à hauteur de 527 514 € et une subvention versée par la DGAC à hauteur de 720 000 €.

La subvention reçue de la DGAC s'intègre dans le cadre de la convention signée en date du 18/12/2017 prenant effet sur la période 2018-2021. La FFVV a reçu la somme de 520 000 € à ce titre.

### **Contributions en nature**

Le Ministère des Sports met à disposition de la FFVP des cadres techniques pour le mouvement vol à voile.

### **Produits et charges exceptionnelles**

Les produits exceptionnels comprennent un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune.

## Autres informations

### **Honoraires du commissaire aux comptes**

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes facturés au titre du contrôle des comptes de l'année 2019 s'élève à 9 864 €.

### **Provision pour pensions**

Cette provision a été calculée, sur la base d'un départ à 60 ans pour certains salariés et 63 ans pour d'autres, pour l'ensemble du personnel qui à la date d'arrêté des comptes pourrait en bénéficier.

Cette provision a été estimée selon les règles de la convention collective prorata temporis, entre la date de ce jour et la date possible de départ ( date retenue 60 ans et 63 ans) . Elle ne tient compte ni d'un taux d'actualisation ni d'un taux de variation de l'effectif.



# ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2019

## IMMOBILISATIONS

### Cadre A

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		virement poste	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement	-		
<b>Total I</b>	-		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	304 099	10 152	16 002
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	
Avances	10 152	-	50 741
<b>Total II</b>	<b>314 251</b>	<b>10 152</b>	<b>66 743</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Installations généré., agenc. et aménag. divers	63 139	-	9 664
Matériel de transport & volant	5 259 002	26 048	500 505
Matériel de bureau et informatique, mobilier	128 616		13 350
Emballages récupérables et divers	-		
Immobilisations en cours	1 963	-	
Avances	32 048		149 890
<b>Total III</b>	<b>5 484 768</b>	<b>26 048</b>	<b>673 410</b>
<b>Immobilisations Financières</b>			
Autres participations	10 000	-	
Autres titres immobilisés	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	1 589 541	-	303 217
<b>Total IV</b>	<b>1 599 541</b>	<b>-</b>	<b>303 217</b>
<b>TOTAL GENERAL (I +II +III +IV)</b>	<b>7 398 560</b>	<b>36 200</b>	<b>1 043 370</b>

### Cadre B

	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
	virement poste	Par cessions	
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			-
<b>Total I</b>			-
Autres postes d'immobilisations incorporelles			330 253
Immobilisations incorporelles en cours			-
Avances	10 152		50 741
<b>Total II</b>	<b>10 152</b>	<b>-</b>	<b>380 994</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Installations généré., agenc. et aménag. divers			72 804
Matériel de transport & volants	42 560		5 742 995
Matériel de bureau et informatique, mobilier			141 966
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	107	1 856	
Avances	26 048		155 890
<b>Total III</b>	<b>68 715</b>	<b>1 856</b>	<b>6 113 655</b>
<b>Immobilisations Financières</b>			
Autres participations	-	-	10 000
Autres titres immobilisés	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières		265 864	1 626 894
<b>Total IV</b>	<b>-</b>	<b>265 864</b>	<b>1 636 894</b>
<b>TOTAL GENERAL (I +II +III +IV)</b>	<b>78 867</b>	<b>267 720</b>	<b>8 131 543</b>

# ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2019

## AMORTISSEMENTS

SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Valeur en début d'exercice	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement	<i>Total I</i>			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	<i>Total II</i>	203 904	68 389	272 293
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations géné., agenc. et aménag. divers	42 247	9 219		51 467
Matériel de transport & volant	2 719 979	440 883	38 003	3 122 859
Matériel de bureau et informatique, mobilier	92 274	18 908		111 182
<i>Total III</i>	<b>2 854 500</b>	<b>469 010</b>	<b>38 003</b>	<b>3 285 507</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>3 058 404</b>	<b>537 400</b>	<b>38 003</b>	<b>3 557 801</b>

### TAUX D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

	Mode	Durée
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	linéaire	3 ans
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Installations géné., agenc. et aménag. divers	linéaire	10 ans
Matériel de transport & volant	linéaire	08 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique, mobilier	linéaire	3 ou 5 ans

# ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2019

## TABLEAU DE MOUVEMENT DES FONDS ASSOCIATIFS

	Montant en début d'exercice	Apports	Augment.	Diminutions	Virement poste à poste	Montant en fin d'exercice
<b><u>FONDS PROPRES ASSOCIATIFS</u></b>						
Valeur du patrimoine intégré	-					-
Fonds statutaires	15 245					15 245
Apports sans droit de reprise	-					-
Legs, donations d'actifs immobilis.	-					-
Subv. d'investissement sur bien renouv.	-					-
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	<b>15 245</b>	-	-	-	-	<b>15 245</b>
<b>Ecart de rééval. sans droit de reprise</b>	<b>-</b>					<b>-</b>
<b>Réserves statutaires ou contractuelles</b>	<b>-</b>					<b>-</b>
<b>Réserves réglementées</b>	<b>-</b>					<b>-</b>
<b>Autres réserves</b>	<b>1 279 134</b>		<b>121 942</b>		-	<b>1 401 076</b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>-</b>		-	-	-	<b>-</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-</b>		<b>66 663</b>			<b>66 663</b>
<b><u>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</u></b>						
Fonds propres avec droit de reprise	-					-
Legs actifs immo. assortis d'obligat	-					-
Subv. d'investissement sur bien renouv.	-					-
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Ecart de rééval. avec droit de reprise</b>	<b>-</b>					<b>-</b>
Subv. d'investissement biens non renouv.	5 015 064		78 319	969		5 092 414
Amort. subv. d'investi. biens non renouv.	- 1 022 203		93 619	162		- 1 115 660
<b>Subv. d'investissement biens non renouv.</b>	<b>3 992 860</b>	<b>-</b>	<b>171 938</b>	<b>1 131</b>	<b>-</b>	<b>3 976 753</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>-</b>					<b>-</b>
<b>Droits des propriétaires (commodat)</b>	<b>-</b>					<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>5 287 239</b>	<b>-</b>	<b>360 543</b>	<b>1 131</b>	<b>-</b>	<b>5 459 738</b>

# ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2019

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
<b>Total I</b>	-	-	-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux usagers				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de changes				
Provisions pour pensions et obligations similaires.	42 209	3 096		45 305
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilis.				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions pour risques et charges	62 500	-	-	62 500
<b>Total II</b>	<b>104 709</b>	<b>3 096</b>	<b>-</b>	<b>107 805</b>
<b>Dépréciations</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres de participations				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes usagers	51 610		2 120	49 490
Autres dépréciations				
<b>Total III</b>	<b>51 610</b>	<b>-</b>	<b>2 120</b>	<b>49 490</b>
<b>TOTAL GENERAL (I +II + III)</b>	<b>156 319</b>	<b>3 096</b>	<b>2 120</b>	<b>157 295</b>

	- d'exploitation	3 096	2 120
Dont dotations et reprises :	- financières		
	- exceptionnelles		

## FONDS DEDIES

	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Subvention du Ministère des Sports à reporter	48 456	55 795	48 456	55 795
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

# ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2019

## ETAT DES CREANCES ET DETTES

<b>Cadre A</b>			
<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	110 000	100 000	10 000
Prêts (1)	1 489 704	270 197	1 219 507
Autres immobilisations financières	37 191	37 191	
<b>De l'actif circulant</b>			
Créances douteuses ou litigieuses			
Autres créances usagers	345 430	345 430	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers (Etat et collectivités publiques)			
Débiteurs divers (ANEPVV-Assurances...)	225 117	198 011	27 106
Charges constatées d'avance	74 444	74 444	
<b>TOTAL</b>	<b>2 281 886</b>	<b>1 025 272</b>	<b>1 256 613</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	293 000
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	262 134

<b>Cadre B</b>				
<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un ans au plus</b>	<b>De un à cinq ans</b>	<b>A plus de cinq ans</b>
<b>Emprunts auprès d'établissements de crédit (1) :</b>				
- à un an maximum à l'origine				
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	252 060	252 060		
Personnel et comptes rattachés	16 095	16 095		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 421	38 421		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes(ANEPVV-Assurances...)	205 128	205 128	-	
Produits constatés d'avance	296 423	296 423		
<b>TOTAL</b>	<b>808 127</b>	<b>808 127</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	

# ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2019

## PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances usagers et comptes rattachés	14 622	
Autres créances	141 773	147 422
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>156 395</b>	<b>147 422</b>

## CHARGES A PAYER

	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts auprès d'établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Fournisseurs et comptes rattachés	26 779	16 383
Dettes fiscales et sociales	24 464	22 923
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	62 223	78 171
<b>TOTAL</b>	<b>113 467</b>	<b>117 477</b>

## PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation	296 423	317 092
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>296 423</b>	<b>317 092</b>

## CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation	74 444	50 720
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>	<b>74 444</b>	<b>50 720</b>

# ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2019

## TRANSFERTS DE CHARGES

	MONTANT
Transferts de charges d'exploitation	75 965
<b>TOTAL</b>	<b>75 965</b>

## EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Employés, techniciens et agents de maîtrise	6	
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>-</b>

## PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

### PRODUITS EXCEPTIONNELS

	MONTANT
Produits exceptionnels	-
Produits sur exercices antérieurs	3 181
Produits cession éléments d'actif	-
Quote part subventions virée au CR	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 181</b>

### CHARGES EXCEPTIONNELLES

	MONTANT
Charges exceptionnelles	14 622
Charges sur exercices antérieurs	4 741
Valeurs comptables des actifs cédés	4 557
<b>TOTAL</b>	<b>23 920</b>

# ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2019

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>MONTANT</b>
Effets escomptés non échus	néant
Avals, cautions et garantie	néant
Engagements de crédit bail mobilier	néant
Engagements de crédit bail immobilier	néant
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	néant
Autres engagements donnés: Bail du siège de la FFVV signé jusqu'en 2023 pour un montant annuel de 37145 €	
<b>TOTAL (1)</b>	<b>-</b>

<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>MONTANT</b>
La DGAC, dans le cadre de la signature d'une nouvelle convention 2018-2021, s'est engagée à verser à la FFVP une subvention de 520 000 €/an, en s'appuyant sur la structure du CNVV, pour mettre en oeuvre, un programme d'actions, en cohérence avec les orientations politique de formation et de sécurité.	520 000 €
Une convention a été signée en 2019 avec l'Armée de l'Air dans le cadre du projet "Labplaneur". Elle s'articule autour de la création d'un simulateur de vol à réalité virtuelle et la modernisation des cours d'instruction sur le E-learning.	150 000 €
La FFVP a reçu une subvention à valoir sur l'acquisition de matériels pour un montant de 1 375 000€. Cette subvention est imputable jusqu'au 31 DEC 2020.	275 000 €
Les différents prêts fédéraux sont garantis par des hypothèques sur le matériel.	1 489 704 €
<b>TOTAL (2)</b>	<b>2 434 704</b>



## TABLEAU DE FINANCEMENT EXERCICE 2019

	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>RESSOURCES</b>		
Capacité d'autofinancement		521 584
Subventions d'équipement CNDS		77 350
Remboursement prêts fonds de financement		262 134
Remboursement autres immo. Financières		4 000
Remboursement immobilisation		1 856
		<b>866 924</b>
<b>EMPLOIS</b>		
Immobilisations en cours	0	
Avances et acomptes sur immobilisations	200 631	
Acquisition d'immobilisations	539 522	
Prêts accordés sur fonds de financement	293 000	
Augmentation autres immo. Financières	10 217	
	<b>1 043 370</b>	
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>176 447</b>	
Avances et acomptes	14 831	
Augmentation du Stock	3 803	
Augmentation des créances	55 928	
Augmentation des dettes		28 322
	74 562	28 322
<b>BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION</b>	<b>46 240</b>	
<b>DIMINUTION DE TRESORERIE</b>		<b>222 688</b>
	<b>222 688</b>	<b>222 688</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		1 454 210
Trésorerie à la fermeture de l'exercice		1 231 522
<b>DIMINUTION DE TRESORERIE</b>		<b>222 688</b>

# BUDGET 2020 DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOL A VOILE

<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>	<b><u>2 936 510</u></b>	
Cotisation des associations	85 000	
Licences fédérales	647 000	
Produits divers	709 201	
Subventions reçues DGAC	710 000	
Subventions reçues Ministère des Sports	527 514	
Reprise prov, risques et charges	183 493	
Transfert de charges	74 302	
<b><u>CHARGES EXTERNES</u></b>	<b><u>1 097 888</u></b>	
Fournitures diverses	117 200	
Sous-traitance	123 000	
Crédit Bail	0	
Loyer et charges	41 932	
Location matériel aéronautique et divers	12 000	
Entretien matériel volant	43 236	
Entretien matériel de bureau	30 000	
Primes d'assurances	4 000	
Assurances matériels aéronautique	26 820	
Personnel détaché ou prêté	19 800	
Honoraires & intermédiaires	20 000	
Opération publicité	5 000	
Coupes et médailles	1 000	
Catalogues et imprimés	49 500	
Moyens d'action des administrateurs	50 000	
Moyens d'action des cadres techniques	53 000	
Moyens d'action divers	114 500	
Participations aux compétitions internationales	258 800	
Réceptions invitations	30 000	
Frais d'Assemblée générale	35 000	
Poste-Téléphone-Internet	27 300	
Suvi médical SHN	8 000	
Cotisations et dons	13 000	
Net coupe	5 000	
Frais divers	9 800	
<b><u>IMPOTS ET TAXES</u></b>	<b><u>20 800</u></b>	
Taxes sur les salaires	12 500	
Impôts locaux et divers	8 300	
<b><u>SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</u></b>	<b><u>425 968</u></b>	
<b><u>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</u></b>	<b><u>595 932</u></b>	
<b><u>REPRISES SUR SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT</u></b>	<b><u>-92 383</u></b>	
<b><u>DOT. AUX PROVISIONS DEPRECIATION CREANCES</u></b>	<b><u>0</u></b>	
Provisions pour risques et charges	0	
<b><u>AUTRES CHARGES</u></b>	<b><u>950 500</u></b>	
Subventions accordées	950 500	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-62 195</b>	
<b><u>PRODUITS FINANCIERS</u></b>		<b><u>6 400</u></b>
<b><u>CHARGES FINANCIERES</u></b>	<b><u>0</u></b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>6 400</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-55 795</b>	
<b><u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u></b>		<b><u>0</u></b>
Cession d'éléments d'actif		0
<b><u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u></b>	<b><u>0</u></b>	
Charges exceptionnelles	0	
Valeur comptable des actifs cédés	0	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>0</b>
Report ressources non utilisées ex. ant.		<b><u>55 795</u></b>
<b>RESULTAT</b>	<b>0</b>	

## PLAN DE FINANCEMENT 2020

	EMPLOIS	RESSOURCES
Capacité d'autofinancement net		264 261
Rbts prêts s/fonds de financement		270 197
Cessions d'immobilisations		0
Subventions d'équipement reçues		22 700
<b>Total des ressources</b>		<b>557 158</b>
Acquisitions d'immobilisations	550 654	
Prêts consentis s/fonds de financement	300 000	
<b>Total des emplois</b>	<b>850 654</b>	
<b>BESOIN EN FINANCEMENT</b>	<b>293 496</b>	

**HENRI- PAUL GALIBERT**

EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE  
REGIONALE DE VERSAILLES

**FEDERATION FRANCAISE  
DE VOL en PLANEUR**

**55 rue des Petites Ecuries  
75010 PARIS**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

---

**RAPPORT du COMMISSAIRE AUX COMPTES  
sur**

**LES COMPTES ANNUELS**

---

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Mesdames, Messieurs**

### **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de votre Fédération relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Le total du bilan s'élève à 6 429 733€ et le résultat ressort bénéficiaire de 64 932€.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'à la date d'émission de ce rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et en particulier sur la méthode retenue quant à la valorisation de la participation détenue dans la société France Gliding Services et le remboursement du compte courant

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport du Trésorier et des autres documents adressés aux membres de la Fédération.**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de la Fédération sur la situation financière et les comptes annuels. En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités du Bureau et du Comité Directeur relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la FEDERATION d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, et de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe également à la Fédération d'évaluer sa capacité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser l'activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération ;

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.  
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
  - il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
  - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites lors de l'arrêté des comptes, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
-

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Fédération de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause sa capacité à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Sceaux, le 3 mars 2020**



---

**Le Commissaire aux comptes  
Henri Paul GALIBERT**



**HENRI- PAUL GALIBERT**

EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE  
REGIONALE DE VERSAILLES

**FEDERATION FRANCAISE  
DE VOL EN PLANEUR  
55 rue des Petites Ecuries  
75010 PARIS**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

---

**RAPPORT SPECIAL**

**DU**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

---

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre FEDERATION, et dans le cadre des dispositions de l'article 612-4 et 612-5 du Code de Commerce, il m'appartient d'établir un rapport spécial sur les conventions réglementées c'est-à-dire sur celles intervenues directement ou indirectement entre votre FEDERATION et une autre association ou société présentant des dirigeants communs.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer sur la base des informations qui m'ont été données les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTIONS AVEC LE CENTRE NATIONAL DE VOL A VOILE**

- **Personnes concernées**

Membres du Comité Directeur de la FFVV et du CNVV :

Madame VUAROQUEAUX

Messieurs GAUTHEREAU, HAUTESSEIRES, LECUYER, LUQUET,  
PERCIAUX, ROCHET, ROUAUX, VINCENT

- **Conventions**

### **Prêt et Créances vis-à-vis du CNVV**

#### **Subventions accordées au CNVV**

La FFVV a versé au CNVV au cours de l'exercice 2019, une subvention fédérale de 20 000 € dans le cadre de la convention d'objectif signée avec le Ministère des Sports au titre du financement du Pôle France.

#### **Autres opérations**

La Fédération rembourse au CNVV

- les frais structure et de maintenance du pôle France	51 180 €
- la couverture de frais de formation	46 400 €
- les frais de stage et de vol	64 410 €
- mise à disposition de personnel	18 550 €

Elle a reversé au CNVV la contribution reçue de l'Etat et ce dans le cadre de la convention signée entre la FFVV et la DGAC pour 520 000 €.

La Fédération a refacturé au CNVV l'utilisation de matériels pour 153 439 €.

## **CONVENTION AVEC L'ATELIER REGIONAL ASSOCIATIF PROVENCE AEROTECHNIQUE ( ARAPA)**

- **Personnes concernées**

Membres du Comité Directeur de la FFVV  
Messieurs ROUAUX, LECUYER, LUQUET, ROCHET.

- **Convention en date du 6 mars 2015 et du 14 mars 2019**

Versement d'une avance de 20 000€ remboursable sur 5 ANS. La fédération a reçu cette année un remboursement de 4 000 €. Il reste 4 000 € à recevoir.

Par ailleurs, une nouvelle avance de 10 000 € a été effectuée dans le cadre d'une convention en date du 14/03/2019.

## **REMBOURSEMENT DE FRAIS aux MEMBRES DU BUREAU**

- **Personnes concernées**

Membres du bureau

Mesdames ESTRADE, VUAROQUEAUX  
Messieurs, GAUTHEREAU, LUQUET, LECUYER, PERCIAUX, ROCHET,  
ROUAUX.

- **Conventions**

Les frais de déplacement remboursés aux membres du bureau se sont élevés pour l'année 2019 à 35 943 €.

## **CONVENTION AVEC ASSOCIATION NATIONALE ENTRAIDE ET DE PREVOYANCE DU VOL A VOILE (ANEPVV)**

- **Personnes concernées**

Membres du bureau  
Messieurs LECUYER et PERCIAUX

- **Conventions**

Le solde débiteur du compte de cotisations ANEPVV Accidents s'élève à 27 106 €.

## **CONVENTION avec la société France GLIDING SERVICES**

- **Personnes concernées**

Membres du Comité de surveillance et Président :  
Messieurs ROUAUX,  
GAUTHEREAU, LECUYER, LUQUET, PERCIAUX, ROCHET,  
Mesdames ESTRADE et VUAROQUEAUX.


- **Conventions**

Convention de prestations de services avec effet rétroactif sur 2019 signée en date 26 février 2020 pour 14 622 €.

Convention d'abandon de créances avec clause de retour à meilleure Fortune en date du 26 février 2020 pour 14 622 €.

Convention de location de remorqueurs et planeurs.

Convention de compte courant 100 000 € remboursable en mai 2020.



---

**Sceaux, le 3 mars Février 2020**  
**Henri – Paul GALIBERT**  
**Commissaire aux comptes**